

12^e année Harmos

POUR LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

CONTRAT DE FORMATION

Etudiant

Madame

Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse privée : _____

N° postal – localité – canton : _____

Date de naissance : _____

Email : _____

Tél. portable : _____

Représentant légal (si mineur-e)

Madame

Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse privée : _____

N° postal – localité – canton : _____

Date de naissance : _____

Email : _____

Tél. portable : _____

Choix de la formation :

Complète (CHF 9'900.-)

Partielle (uniquement informatique au prix de CHF 6'300.-)

Paiement

Intégral

Plan de paiement – uniquement pour la formation complète (30% à l'inscription, solde sur 9 mois)

Où vous nous avez trouvé

Internet Salon des métiers par les connaissances par les écoles Réseaux sociaux : Facebook ou LinkedIn Autres : _____

Lieu et date

Signature de l'élève

Signature du représentant légal



12^e année Harmos

POUR LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

CONDITIONS DU CONTRAT DE FORMATION

Inscriptions

Seules les inscriptions parvenues dans les délais seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée. L'inscription au cours a valeur d'engagement définitif de l'élève pour la période de cours en question.

Fréquentation des cours

Dans l'intérêt de l'enseignement, les cours seront suivis avec régularité et ponctualité. Aucune réduction de prix n'est accordée pour les leçons manquées. Une attestation est délivrée aux personnes ayant suivi les cours très régulièrement (au minimum 80% du cours).

Paiement de la finance de cours

Le Paiement de la finance de cours s'effectue à la réception de la facture.

Annulation

L'inscription a valeur de contrat, soumis en tant que tel au C.O. Toutefois, la personne qui change d'avis peut révoquer ce contrat par simple communication écrite dans les 7 jours à compter de la date d'inscription, le timbre postal faisant foi. Passé ce délai, le montant intégral est dû. Aucune rétroaction ou suspension de l'écolage ne pourra être revendiquer, même si l'élève a trouvé une place d'apprentissage.

Arrêt de formation

En cas d'arrêt de la formation en cours de cursus, le montant intégral reste dû.

La direction se réserve le droit

De renvoyer ou d'annuler une formation qui ne réunirait pas le nombre minimum de participants requis

De prendre toute mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des cours

De modifier les horaires

Responsabilité

La direction décline toute responsabilité quant aux objets déposés dans les locaux.

Le présent document fait office de reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat, les accepte, et m'engage à régler la finance de cours à la réception de la facture.

Lieu et date

Signature de l'élève

Signature du représentant légal